

ILS ÉTAIENT 3 GRANDS... 3 GRANDS BRIGANDS

Ça pourrait être le titre plaisant d'une chanson. Ce fut, dans la réalité historique, le secret conciliabule de trois chefs de bande qui, un jour, tranquillement et cyniquement, dépeçèrent le monde.

Valto, février 1945. Depuis près de six ans, aux quatre coins de la planète, la Mort exécute sa danse infernale. Depuis près de six ans, les êtres humains, entraînés dans une orgie de meurtres et de destructions, ont écrit en lettres de sang la page la plus monstrueuse de leur Histoire.

Du midi au septentrion et de l'Orient à l'Occident, les villes onétiées dressent vers le ciel leurs sinistres squelettes de pierres noircies par les incendies dévastateurs. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants exhalent un rôle suprême parmi des dizaines de millions de cadavres déjà froids. A bout de souffle, d'épuisement, d'horreur et de vie, l'humanité ralentit cette course infernale vers son anéantissement. Dans les perspectives encore crépusculaires d'un horizon empourpré de flammes, apparaissent les premières lueurs de l'aube. Au terme de cette nouvelle édition, revue et augmentée, de « Voyage au bout de la nuit », la tragédie s'achève, il faut maintenant s'entendre pour se partager le monde.

le monde libertaire ORGANÉ DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

MENSUEL - N° 7 - AVRIL 1955. PRIX : 20 FRANCS 53 bis, rue Lamarck, PARIS (18°)

LA GRANDE PEUR DU XX<sup>e</sup> SIECLE

« D U haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent. » En faisant retentir ces paroles devant les vestiges d'un empire évanoui, l'aventurier corse illustrait la « fugitive éternité » de l'Histoire.

Depuis quarante siècles et plus, le monde a été le théâtre permanent des luttes féroces que se livrent les empires successifs pour imposer leur hégémonie. Chaque conquérant s'acharne à hisser cette toile de Pénélope que les siècles détruisaient au fur et à mesure. Alexandre, César, Attila, Charlemagne, Gengis Khan, Tamerlan, Charles-Quint, Bonaparte, Hitler, autant de funébrés jalons sur cette route semée de guerres et de massacres qui, selon les paroles d'Irîstide Briand « maculeront chaque page de l'Histoire d'une boue sanglante ».

Rien n'est changé, hélas ! Depuis l'époque où un « fondeur de guerre » eut l'idée d'utiliser les éléphants comme chars d'assaut, jusqu'à celle des avions à réaction, qui est la nôtre, seuls ont varié en amplitude toujours croissante les moyens de destruction. Le même mirage de l'unité imposée par la force des armes entraîne les hommes du XX<sup>e</sup> siècle, comme jadis leurs ancêtres, dans cette folle course à la mort. Mais aujourd'hui, les savants ont créé et mis au service des conquérants des armes dont la puissance de destruction épouvante la raison humaine.

Impulsée par deux guerres successives, la science a progressé avec une rapidité vertigineuse au sein d'une humanité encore attachée dans les jeux périls de son enfance barbare. Ainsi, l'homme du XX<sup>e</sup> siècle joue-t-il avec la bombe thermo-nucléaire comme un enfant avec une boîte d'allumettes.

De cette tragique rupture d'équilibre entre l'homme scientifique, que son génie a projeté en avant, et l'homme moral, peu différent des âges barbares, est née cette effrayante psychose collective qu'il faut bien appeler la grande peur du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette espèce de terreur latente devant les réalisations scientifiques modernes caractérise notre époque et se traduit par une démission de la pensée, un engourdissement intellectuel, une paralysie des énergies populaires, avec pour inévitable corollaire une renaissance exacerbée des mysticismes occultistes, religieux et laïques. C'est la peur qui furent les réactions qui secouèrent les êtres humains aux approches de l'An Mil, que des augures annonçaient comme devant être le dernier. Mais l'étror actuel, s'il est peut-être moins spectaculaire, est sans doute plus profond.

J'ignore ce que furent les réactions qui secouèrent les êtres humains aux approches de l'An Mil, que des augures annonçaient comme devant être le dernier. Mais l'étror actuel, s'il est peut-être moins spectaculaire, est sans doute plus profond.

Après Einstein en Amérique, le professeur Martin en France et même Ponoscoro en U.R.S.S., viennent à leur tour de lancer un cri d'alarme. Pendant que retentissent ces patétiques adjurations de savants chez qui « la conscience surmonte la science », quel spectacle offre le monde ?

Dans les perspectives actuelles, deux fins seules paraissent possibles. Ou l'un des deux blocs s'effondrera à la suite d'une désagrégation intérieure, entraînant une révolution et un changement de régime. Ou le choc final aura lieu.

Les chances de la première hypothèse ne sont pas absolument nulles. La gigantesque course aux armements, en détournant vers une production stérile une part de plus en plus grande du travail, entraîne un appauvrissement général dont les classes populaires font et feront de plus en plus les frais. Il n'est donc pas exclu que cette « suction » des forces vives des peuples ne finissent par provoquer des troubles sociaux d'envergure susceptibles d'amener l'effondrement de l'un des deux empires.

C'est la secrète espérance de l'impérialisme russe, qui compte sur les faiblesses internes du camp occidental.

« Vive la Commune ! », cri qui couvre et étouffe la fusillade.

« Vive la Commune ! », cri qui couvre et étouffe la fusillade.

« Vive la Commune ! », cri qui couvre et étouffe la fusillade.

« Vive la Commune ! », cri qui couvre et étouffe la fusillade.

APRES LA SEMAINE SANGLANTE

Malgré l'héroïque défense des Communards à l'armée du « fouquet » Thiers, la Commune n'est plus que dans des camps où se dressent quelques baraquements, s'entassent des femmes prisonnières de la soldatesque. Au camp des Chantiers (photo ci-dessous) on reconnaît à droite Louise MICHEL. (Photo BULLOZ.)



NOVEMBRE 1871

DANS le camp de Satory, à quelques kilomètres de Versailles, se dressent quelques baraquements. On des hommes, des prisonniers, y sont entassés, qui vivent dans la promiscuité, la crasse, le froid et la faim.

C'est un camp de concentration — avant la lettre. A une extrémité, quelques poteaux dressent leurs verticales sinistres. Vers eux sont poussés des prisonniers, hâtivement « jugés ». Liés aux poteaux, ces hommes se redressent face à la mort et, de leurs poitrines promises aux balles des assassins, jaillit un cri vibrant : « Vive la Commune ! », cri qui couvre et étouffe la fusillade.

C'est un camp de la mort : Hitler n'en inventa pas un autre, en l'honneur de M. Thiers, un digne prédécesseur.

M. Thiers en qui se personnifiait et s'exprimait, en ces heures fébriles de répression, une bourgeoisie dont la peur passée s'est transformée en une fureur de haine et de meurtre. C'est ce cri, recueilli dans la bouche des mourants qui, aujourd'hui encore, monte à nos lèvres.

Car il y a eu, dans l'épopée de la Commune de Paris, une grandeur sur laquelle n'ont peut-être pas assez insisté les historiens qui la décrivent.

On ne peut analyser, démontrer le courage des fédérés sans tenir compte du siège qui précède l'insurrection. Résumons-le.

Dès l'approche des armées allemandes, la bourgeoisie, selon son habitude, avait évacué la capitale vers de lointains provinces. Seul était resté le peuple, qui assura la défense. A cette époque, les faubourgs touchaient aux fortifs, tels qu'ils ont existé jusqu'en 1914. Hommes, femmes, enfants s'y rendaient journellement, communiquant avec les soldats, partageant leur gamelle, faisant les veilles, s'encourageant mutuellement. Mais au bout de deux mois, Paris était sans pain et sans feu. On crevait de faim et de froid : l'hiver 70-71 a été l'un des plus rigoureux du siècle. Pourtant, il n'était pas question de boucler les portes ; toutes les énergies étaient tendues pour défendre la ville. A soutenir un tel siège, avec la mort quotidienne, régnait une atroce misère.

Celle-ci avait souvent les êtres humains, les entraînant vers tous les abandons, vers toutes les lâchetés. Au contraire, elle conféra aux Parisiens une noblesse et un courage presque sans exemples.

Aussi, placés devant la capitulation, se rendant compte que ses sacrifices avaient été vains, une explosion de colère souleva le peuple dans un retus véhément.

Certes, la bataille était perdue. Mais les Parisiens avaient conquis la dignité « puissante ré-

profonde du sursaut patriotique, puis l'achèvement logique vers la volonté de réaliser la

« Perinde ac Cadaver » (Comme un cadavre). Jamais comme dans les temps modernes la formule des jésuites a retenti sur la planète. Elle était plus justifiée sur nos édifices que la fameuse trilogie Liberté - Egalité - Fraternité.

Tout contribue à amoindrir et à nier l'homme du berceau à la tombe. Instruction, travail, organisation sociale, porteurs du sceau de l'Autorité, l'ouvrier des lois et des règlements, Suite en page 3

La Commune de Paris restera donc dans l'Histoire comme le témoignage d'un sursaut populaire pour instaurer une société sans Etat et sans servitude.

Pour instaurer l'Anarchie.

« Perinde ac Cadaver » (Comme un cadavre). Jamais comme dans les temps modernes la formule des jésuites a retenti sur la planète. Elle était plus justifiée sur nos édifices que la fameuse trilogie Liberté - Egalité - Fraternité.

Suite en page 2 M. F.

EDITO

Il y a quatre-vingt-quatre ans, le 18 mars 1871, le peuple de Paris s'insurgea...

Dix semaines plus tard, le 28 mai, cette insurrection était écrasée sous le nombre de ses ennemis et le poids de ses propres fautes.

Alors, dans Paris vaincu, commença la curée des chacals versaillais. En un semaine de carnage, l'Histoire de France qu'on « enrichit » de l'une de ses pages les plus infamantes.

Sous la haute direction de « monsieur » Thiers, dont un cénestrophisme délégué à la Radio, la Bourgeoisie vengea de sa peur avec une fureur sanguinaire rarement égale.

L'épopée de la Commune de Paris avait duré dix semaines. Dix semaines de combats héroïques, mais aussi dix semaines durant lesquelles furent dans le ciel de ce « bivouac européen des révolutions » (Jules Vallès dixit) une magnifique espérance.

Car la Commune de Paris fut bien autre chose qu'un simple sursaut de l'orgueil national devant une défaite militaire et même bien autre chose qu'un simple révolte d'hommes devant l'injustice sociale.

En effet, dès les premières heures, cette insurrection prit des aspects qui n'avaient pas prévus ceux qui en furent les initiateurs, et dont bientôt au delà des causes qui lui avaient donné naissance.

Ce fut une révolution de la spontanéité. Du plus profond de ce peuple de Paris, alors aux avant-gardes des luttes libératrices, surgirent, avec les barricades, des aspirations, souvent confuses dans leurs manifestations, mais précises dans leur inspiration.

En notoyant le pavé de Paris de sa vermine politicienne qui, déjà, se ruait vers les places laïssées vacantes par la déconfiture du bêtise impérial et de sa suite, les fédérés affirmèrent, non seulement un souci de propriété sociale, mais aussi et surtout leur refus de se soumettre désormais à un Pouvoir central.

Moins dans des textes que dans les faits, la Commune proclama les droits, non du citoyen, mais de l'Homme en face de ce monstre négateur de Libertés qu'est l'Etat.

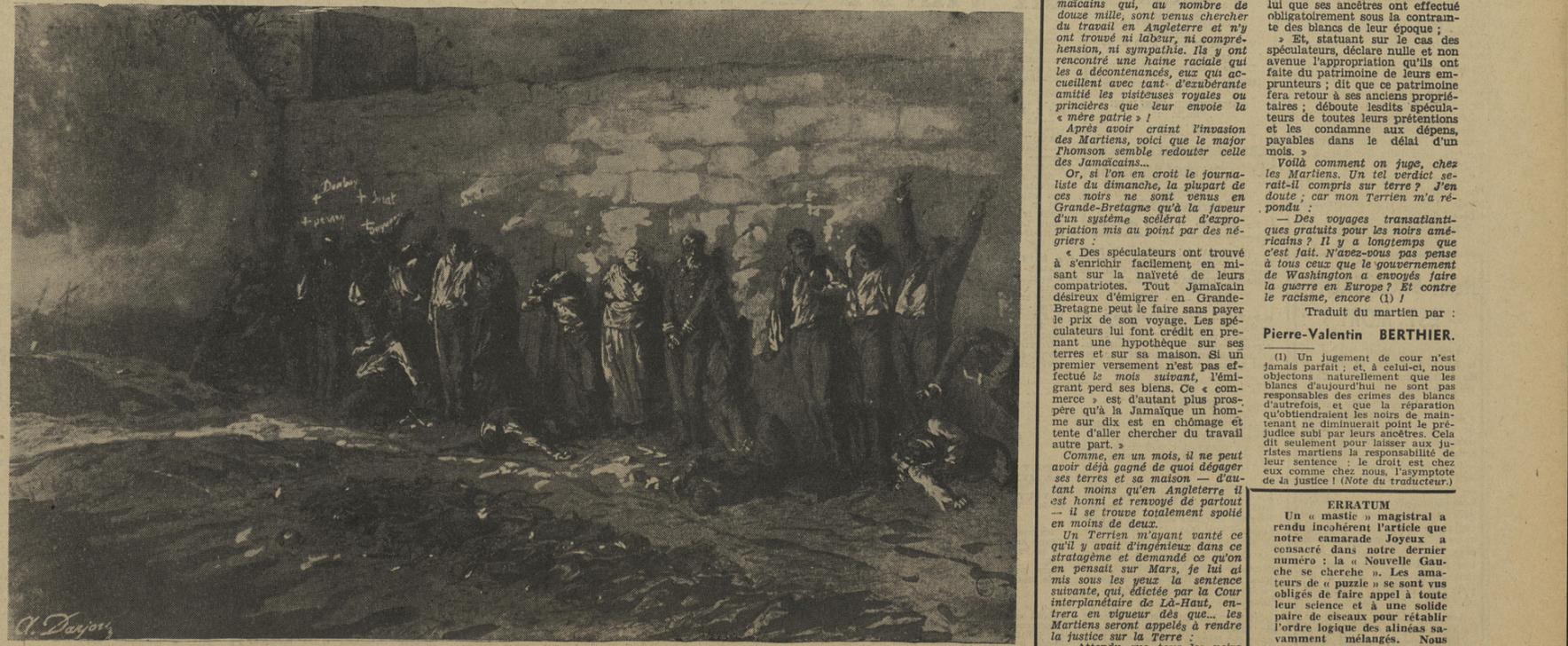
Par là, la Commune de Paris fut la première révolution d'essence libératrice. En s'érigeant en commune autonome, en invitant les autres villes à l'imiter, en brisant les structures sociales génératrices de servitudes, en détruisant les symboles des « gloires » militaires, en affirmant leur universalisme, les fédérés montraient les seules voies qui peuvent conduire vers un monde habitable, vers une société où l'individu pourra réaliser ses aspirations de Liberté et de Dignité au sein d'une communauté dont il fera librement partie.

Si ce Fédéralisme, affirmé par les insurgés de 1871 comme devant être la base essentielle d'un monde habitable, vers une toujours égal à lui-même, si les fédérés cédèrent parfois au mirage du Pouvoir, la Commune de Paris n'en demeura pas moins l'exemple magnifique qui, hier comme aujourd'hui, doit inspirer ceux qui luttent pour libérer l'Homme des servitudes de plus en plus étouffantes que font peser sur lui les Etats.

le ML

Réalisations de la Commune (neuf semaines)

- Abolition de la police des mœurs. Suppression de l'armée permanente. Armement du peuple. Remise des loyers d'octobre 1870 à avril 1871. Remise gratuite des objets engagés au Mont-de-Piété. Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Laïcité de l'Enseignement. Renversement de la colonne Vendôme. Réduction des hauts traitements des fonctionnaires. Remise aux coopératives ouvrières des usines abandonnées par les fuyards. Abolition du travail de nuit dans les boulangeries. Remise aux mairies des bureaux de placement détenus par la police. Décret sur l'inviolabilité des appointements et des salaires. Suppression des maisons d'usuriers.



Exécution des Communards par les Versaillais au cimetière du Père-Lachaise le 28 mai 1871. « MUR DES FEDERES ». Dessin rehaussé de gouache par Alfred DARJON. (Musée Carnavalet. Photo BULLOZ.)

PROPOS DU MARTIEN

A la Jamaïque UNE OPÉRETTE ? NON, UN DRAME !

LES ethnologues ont remporté une grande victoire : à leur requête, l'île allemande de Cuckhaven ne servira plus de cible à la Royal Air Force pour ses exercices de tirs réels.

Ces tirs menaçant en effet les innombrables canards sauvages qui peuplent ce rocher, Et s'il est fort joyeux de constater des êtres humains, il est, en revanche, contraire à la loi Grammont et aux préceptes de l'Armée du Salut de canarder les canards.

L'île de Cuckhaven cesse donc d'être un objet de remords pour les sensibles demoiselles anglaises. Mais une autre île mérite de retenir leur attention : la Jamaïque.

Cette île est charmante quand elle ne sert que de décor à une opérette où chantent Jeanne Sourire et Maria Canaille, que de plus près, elle présente moins d'attraits.

Avez-vous lu l'article paru dans le Journal du Dimanche du 6 mars 1955 ? Un correspondant de ce journal nous entretient de l'extrême misère où sont tombés les Jamaïcains, qui, au nombre de douze mille, sont venus chercher du travail en Angleterre et n'y ont trouvé ni travail, ni compréhension, ni sympathie. Ils y ont rencontré un haine raciale qui les a décontenancés, car que accueillent avec tant d'exubérance amitié les visitieuses royales ou princières que leur envoie la « mère patrie » ?

Après avoir craint l'invasion des Martiens, voici que le major Thomson semble redouter celle des Jamaïcains...

Or, si l'on en croit le journaliste du dimanche, la plupart de ces noirs ne sont venus en Grande-Bretagne qu'à la faveur d'un système scléroté d'exportation mis au point par des négriers :

« Des spéculateurs ont trouvé à s'enrichir facilement en misant sur la naïveté de leurs compatriotes. Tout Jamaïcain désireux d'émigrer en Grande-Bretagne peut le faire sans payer le prix de son voyage. Les spéculateurs lui font crédit en prenant une hypothèque sur ses terres et sur sa maison. Si un premier versement n'est pas effectué le mois suivant, l'émigré perd ses biens. Ce « commerce » est d'autant plus prospère qu'à la Jamaïque un homme sur dix est en chômage et tente d'aller chercher du travail ailleurs.

Comme en un mois, il ne peut avoir déjà gagné de quoi dégager ses terres et sa maison — d'autant moins qu'en Angleterre il est humilié et remoyé de partout — il se trouve totalement spolié en moins de deux.

Un Terrien m'ayant vanté ce qu'il y avait d'ingénieux dans ce stratagème et demandé ce qu'on en pensait sur Mars, je lui ai mis sous les yeux la sentence suivante, qui, édictée par la Cour interplanétaire de La-Haut, entre en vigueur dès que les Martiens seront appelés à rendre la justice sur la Terre :

« Attendu que tous les noirs d'Amérique continentale et insulaire sont des descendants des esclaves africains que les blancs

et ont déportés en masse contre leur gré ; attendu que, sans ces déportations, la très grande majorité des noirs seraient demeurés en Afrique ; la Cour, après en avoir délibéré ; déclare la communauté des hommes de race blanche et des hommes de race noire sur le continent américain et dans les îles avoisinantes ; déclare les héritiers des esclaves déportés fondés en leur plainte et admis à faire valoir leur droit ; dit qu'il y a lieu à réparation ; estime que chaque noir américain est habilité à réclamer son rapatriement gratuit du Nouveau Monde sur l'Ancien ; en conséquence ; condamne la communauté des hommes de race blanche à payer à chaque homme de race noire habitant l'Amérique continentale ou insulaire le montant d'un voyage transatlantique facultatif, en compensation de celui que ses ancêtres ont effectué obligatoirement sous le régime des blancs de leur époque ; Et, statuant sur le cas des spéculateurs, déclare nulle et non avenue l'appropriation qu'ils ont faite du patrimoine des noirs qui acceptent de leur laisser des préteurs ; dit que ce patrimoine fera retour à ses anciens propriétaires ; déboute lesdits spéculateurs de toutes leurs prétentions et les condamne aux dépens payables dans le délai d'un mois. Voilà comment on juge, chez les Martiens. Un tel verdict serait-il compris sur terre ? Je n'en doute pas ; car mon Terrien m'a répondu : « Des voyages transatlantiques gratuits pour les noirs américains ? Il y a longtemps que c'est fait. N'avez-vous pas pensé à tous ceux que le gouvernement de Washington a envoyés faire la guerre en Europe ? Et contre le racisme, encore ! » Traduit du martien par : Pierre-Valentin BERTHIER.

(1) Un jugement de cour n'est jamais parfait ; et, à celui-ci, nous objectons naturellement que les blancs d'aujourd'hui ne sont pas responsables des crimes des blancs d'autrefois, et que la réparation qu'obtiendraient les noirs de maintenant ne diminuerait point le préjudice subi par leurs ancêtres. Cela dit seulement pour laisser aux juristes martiens la responsabilité de leur sentence ; le droit est chez eux comme chez nous, l'asymptote de la justice ! (Note du traducteur.)

ERRATUM Un « mastic » magistral a rendu incohérent l'article que notre camarade Joyeux a consacré dans notre dernier numéro : la « Nouvelle Gauche se cherche ». Les amateurs de « puzzle » se sont vus obligés de faire appel à toute leur science et à une solide paire de ciseaux pour rétablir l'ordre logique des alinéas savamment mélangés. Nous nous excusons du surcroît de travail que nous leurs avons imposé. N.D.L.R.

# Un de l'Internationale EUGENE VARLIN

Je considère que le résultat des élections sera insignifiant. Quatre républicains bourgeois de plus entreront au corps législatif et voilà tout. Tant mieux si le peuple peut se débarrasser sur le régime représentatif.

EUGENE VARLIN (20 novembre 1869).

DANS son « Histoire de la Commune », Lassagary termine le récit aramadaire de la mort de Varlin, par ces mots : « Ce mort-là, est tout aux ouvriers ».

Cette expression, certes, n'a rien d'exagéré : Eugène Varlin, ouvrier, républicain de la Commune, lui-même un des figures les plus remarquables du mouvement ouvrier à la fin du Second Empire.

A 18 ans, il faisait partie comme membre fondateur, de la Société civile des Mineurs.

Des 1865, il adhère à l'Association internationale des travailleurs, dont la section parisienne était installée, 41, rue des Graviers. De suite il conquit, grâce à sa clairvoyance, à son intelligence, à ses connaissances et à son dévouement, une place de premier plan.

A partir de ce moment, il ne cessa de créer des associations nouvelles qu'il faisait, dès que possible, adhérer à l'Internationale. Il songe à organiser une coopérative de production dont les membres disposeraient eux-mêmes du produit de leur travail.

Ainsi se crée « La Menagère » société civile de consommation. Elle présida de cette société, il se donna corps et âme à sa tâche.

Infatigable, cherchant toujours à donner un peu de bien-être à la classe du travail, il fonda pour les ouvriers isolés, une cuisine coopérative « La Marmite », au 8, rue Larrey.

Malgré cet intense travail, Varlin n'en continua pas moins à soutenir les ouvriers en lutte contre le patronat et le gouvernement impérial. En 1867, celui-ci qui avait toléré l'existence de l'A.I.T., décida brusquement de le faire disparaître.

Des poursuites furent engagées contre les membres de la commission dont faisait partie Varlin, et le 22 mai, il comparait devant la 6<sup>e</sup> Chambre du Tribunal correctionnel, en compagnie de ses amis de l'Internationale.

C'est lui qui reprit pour tous à l'interrogatoire. C'est lui, enfin, qui présenta la défense de l'Association. Il expliqua, sans once d'humilité, l'histoire de l'Association, ses congrès, ses succès. Cédant à son besoin de lutter, il se campa en accusateur.

« Une classe, qui n'a pas encore paru sur la scène du monde que pour accomplir quelques grandes justes sociales et qui a l'opprimée de toutes les époques et de tous les régimes, la

classé du travail, prétend apporter un élément de régénération ; il serait sage à vous de saluer son avènement rationnel et de le laisser remplir son œuvre d'équilibre... »

Et l'arrêt survint, conforme à toutes les prévisions, qui déclarait l'A.I.T. dissoute, condamnant Varlin et ses amis à trois mois de prison.

Dès sa sortie de Ste-Pélagie, il reprit tout naturellement sa place dans le mouvement ouvrier. Et, toujours réservé à l'égard de l'Action politique, il conçut le projet de faire venir à l'A.I.T. les groupements mutualistes et coopératifs qu'il avait formés. Sa Société des Relieurs, puis celle des Lithographes furent les premières à adhérer en totalité. L'ensemble, il constitua en fait une Fédération inter-coopérative. Et lui-même ne tarda pas à se proclamer socialiste ou collectiviste.

L'influence et l'autorité de Varlin ne s'arrêtaient pas. Il était l'âme de l'action ouvrière dans la France entière. L'Internationale, légalement dissoute, se reconstituait sous de nouvelles formes. Une première assemblée groupant les adhérents de l'Association supprimée eut lieu dans le nouveau local de l'Internationale, place de la Corderie-du-Temple.

En plusieurs réunions les délégués ouvriers élaborèrent un projet de Fédération. Mais, la police intervenait et interdisait toute nouvelle assemblée. Varlin n'en continua pas moins la lutte dans son besoin constant d'accumuler les bonnes actions.

De toute son âme ardente, il soutint les grévistes, vendant, à ses chômeurs, se dépensait à soulager de noires misères, à

canaliser et à diriger de rudes colères.

Le désir de réunir dans de multiples groupements la grande masse des travailleurs, ne cessait de le hanter, et il portait à la réalisation de ce projet le plus clair de son intelligence, le meilleur de sa volonté.

Délégué de la section parisienne de l'A.I.T., il assista à Bâle au IV<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale (6-12 septembre 1869). Dans les derniers jours de ce congrès, Varlin se rapprocha ostensiblement des amis de Bakouine et de James Guillaume.

En effet, de Proudhon, il a gardé, à l'égard de l'Etat autoritaire, une invincible répulsion qui l'éloigna des disciples de Marx.

Cette aversion est si forte qu'elle lui fait constamment repousser l'appellation de communiste. Il se dira jusqu'à la mort, socialiste, il entendra partisan des réformes sociales, c'est-à-dire d'une transformation en profondeur.

Entre le communisme politique et autoritaire et le collectivisme syndical, libérateur de Bakouine, Eugène Varlin avait pris nettement position, sachant d'avance que l'imposer brutalement à des sections de travailleurs n'était plus possible, et qu'il fallait rechercher l'assentiment volontaire des masses par la libre discussion et surtout par la pratique de l'action collective libératrice.

A son retour de Suisse et pendant tout l'hiver, Varlin eut à faire face à de nouvelles et pressantes demandes de démission émanant de travailleurs en grève. Au printemps de l'année 1870, redoublant d'activité, il organisa des réunions à Lyon, Le Creusot, Lille, exposant à ses auditeurs les principes et le but de l'Internationale, démontrant aux ouvriers réunis, la nécessité de se grouper par métier et d'arrêter une seule et unique association professionnelle à adhérer à une fédération de l'Internationale.

Mais un projet tient tout particulièrement au cœur de Varlin. Il désire fédérer les sections parisiennes, et créer la chambre fédérale. Et cet effet, il a préparé un projet de statuts qu'il a soumis à ses amis. Dès son retour de Lille, le 18 avril, une réunion constitutive eut lieu dans la salle de « La Marseillaise ». Dans un enthousiasme fiévreux furent adoptés les statuts de la nouvelle Fédération parisienne des sections de l'Internationale, fixant son siège, 6, place de la Corderie.

Rappelé au Creusot par une grève, c'est là qu'Eugène Varlin fut avisé des poursuites contre la Fédération et au mandat lancé contre lui. Ses amis lui conseillaient de ne pas se rendre à la police et devant lettres amonitions, il se décida à passer en Belgique. C'est de Bruxelles qu'il apprendra la déclaration de la guerre et le 4 septembre, l'écroulement de l'Empire.

De retour à Paris, Varlin va maintenant jeter dans la lutte révolutionnaire qui se prépare, le meilleur de lui-même, allant jusqu'au sacrifice de sa vie pour la libération de ses frères de misère.

Lâchement assassiné par ses ennemis de classe, il a été un précurseur du syndicalisme révolutionnaire dont l'histoire nous retrouvera plus tard chez Fernand Pelloutier. Il a été celui qui a montré à la classe ouvrière ses immenses possibilités d'action collective et qui a préparé l'émancipation de leurs conditions de vie, pour le mieux être et pour plus de liberté.

Eugène Varlin appartient à la mémoire de tous les peuples et de ceux qui ont pour idéal le bien-être de son idéal et pour s'en inspirer.

En vérité les Internationaux et les membres de la Chambre syndicale montrent une certaine réserve à l'égard du Comité cen-

tral. Ils hésitent à se mêler à son action.

Le 18 mars Paris explose. Les syndicalistes défilent. Varlin, qui a été nommé membre du Comité central insiste pour que la Chambre des Métiers prenne nettement position. Frankel refuse devant le risque de compromettre l'Internationale.

Une commission de quatre membres est toutefois nommée, mais son action sera purement individuelle.

Enfin, le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale et de la Chambre Fédérale a lieu. Un manifeste est adopté. Les Internationaux sont décidés à agir. Le manifeste dote la Commune de son programme social qui lui manquait.

Le travail est condition préalable. Ils hésitent à se mêler à son action.

Le 18 mars Paris explose. Les syndicalistes défilent. Varlin, qui a été nommé membre du Comité central insiste pour que la Chambre des Métiers prenne nettement position. Frankel refuse devant le risque de compromettre l'Internationale.

Une commission de quatre membres est toutefois nommée, mais son action sera purement individuelle.

Enfin, le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale et de la Chambre Fédérale a lieu. Un manifeste est adopté. Les Internationaux sont décidés à agir. Le manifeste dote la Commune de son programme social qui lui manquait.

Le travail est condition préalable. Ils hésitent à se mêler à son action.

Le 18 mars Paris explose. Les syndicalistes défilent. Varlin, qui a été nommé membre du Comité central insiste pour que la Chambre des Métiers prenne nettement position. Frankel refuse devant le risque de compromettre l'Internationale.

Une commission de quatre membres est toutefois nommée, mais son action sera purement individuelle.

Enfin, le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale et de la Chambre Fédérale a lieu. Un manifeste est adopté. Les Internationaux sont décidés à agir. Le manifeste dote la Commune de son programme social qui lui manquait.

Le travail est condition préalable. Ils hésitent à se mêler à son action.

Le 18 mars Paris explose. Les syndicalistes défilent. Varlin, qui a été nommé membre du Comité central insiste pour que la Chambre des Métiers prenne nettement position. Frankel refuse devant le risque de compromettre l'Internationale.

Une commission de quatre membres est toutefois nommée, mais son action sera purement individuelle.

Enfin, le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale et de la Chambre Fédérale a lieu. Un manifeste est adopté. Les Internationaux sont décidés à agir. Le manifeste dote la Commune de son programme social qui lui manquait.

Le travail est condition préalable. Ils hésitent à se mêler à son action.

Le 18 mars Paris explose. Les syndicalistes défilent. Varlin, qui a été nommé membre du Comité central insiste pour que la Chambre des Métiers prenne nettement position. Frankel refuse devant le risque de compromettre l'Internationale.

Une commission de quatre membres est toutefois nommée, mais son action sera purement individuelle.

Enfin, le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale et de la Chambre Fédérale a lieu. Un manifeste est adopté. Les Internationaux sont décidés à agir. Le manifeste dote la Commune de son programme social qui lui manquait.

Le travail est condition préalable. Ils hésitent à se mêler à son action.

Le 18 mars Paris explose. Les syndicalistes défilent. Varlin, qui a été nommé membre du Comité central insiste pour que la Chambre des Métiers prenne nettement position. Frankel refuse devant le risque de compromettre l'Internationale.

Une commission de quatre membres est toutefois nommée, mais son action sera purement individuelle.

Enfin, le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale et de la Chambre Fédérale a lieu. Un manifeste est adopté. Les Internationaux sont décidés à agir. Le manifeste dote la Commune de son programme social qui lui manquait.

# LES CHAMBRES SYNDICALES POUR L'UNITÉ DES TRAVAILLEURS

« Nous avons combattu et nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre à l'édifice social. »

La Commission de la séance mixte de « l'Internationale » et de la Chambre Fédérale.

(Frankel - Theisz - Demay - Aubry).

DEPUIS sa création (1869) la Fédération des sociétés ouvrières siège place de la Corderie-du-Temple où elle a retourné la section parisienne de l'Internationale.

« Nous avons combattu et nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre à l'édifice social. »

La Commission de la séance mixte de « l'Internationale » et de la Chambre Fédérale.

(Frankel - Theisz - Demay - Aubry).

DEPUIS sa création (1869) la Fédération des sociétés ouvrières siège place de la Corderie-du-Temple où elle a retourné la section parisienne de l'Internationale.

« Nous avons combattu et nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre à l'édifice social. »

La Commission de la séance mixte de « l'Internationale » et de la Chambre Fédérale.

(Frankel - Theisz - Demay - Aubry).

DEPUIS sa création (1869) la Fédération des sociétés ouvrières siège place de la Corderie-du-Temple où elle a retourné la section parisienne de l'Internationale.

« Nous avons combattu et nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre à l'édifice social. »

La Commission de la séance mixte de « l'Internationale » et de la Chambre Fédérale.

(Frankel - Theisz - Demay - Aubry).

DEPUIS sa création (1869) la Fédération des sociétés ouvrières siège place de la Corderie-du-Temple où elle a retourné la section parisienne de l'Internationale.

« Nous avons combattu et nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre à l'édifice social. »

La Commission de la séance mixte de « l'Internationale » et de la Chambre Fédérale.

(Frankel - Theisz - Demay - Aubry).

DEPUIS sa création (1869) la Fédération des sociétés ouvrières siège place de la Corderie-du-Temple où elle a retourné la section parisienne de l'Internationale.

« Nous avons combattu et nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre à l'édifice social. »

La Commission de la séance mixte de « l'Internationale » et de la Chambre Fédérale.

(Frankel - Theisz - Demay - Aubry).

DEPUIS sa création (1869) la Fédération des sociétés ouvrières siège place de la Corderie-du-Temple où elle a retourné la section parisienne de l'Internationale.

socialiste moderne. Ces réorganisations des postes. Camélinz s'installe à la Monnaie. Avrial à la direction du service d'armement. Faut-il aux contributions. Alavoine à l'imprimerie nationale.

Les chambres syndicales en somme depuis le début de la guerre reprennent leur activité de nouvelles sont créées. La commission constate qu'il existe 43 associations de production, 7 sociétés coopératives alimentaires, 34 chambres de métiers. Les fondateurs forment une chambre syndicale et une coopérative.

L'organisation du travail des femmes est confiée à Elisabeth Dimitrif, les ouvrières nomment des délégués et enfin créent leur propre chambre syndicale.

Dans sa séance du 20 avril le Conseil Fédéral discute du travail de nuit chez les boulangers. Tabouret, du Conseil des boulangers déclare : « Le travail de nuit nous sépare de la société, nous ne pouvons comme retranchés du monde... »

Le travail de nuit est aboli. Bien qu'en minorité les Internationaux ont marqué de leur Commune de leur grève et désorma personne ne pourra enlever la Commune autrement qu'à travers ses réalisations sociales qui sont au cœur de notre programme.

C'est dans les méthodes préconisées par les chambres syndicales et réalisées par des Travailleurs que le Mouvement ouvrier puisse son espoir de gagner à leur production même l'humanité.

MONTLUC.

A LA SNCF ÉCONOMIE EN RETARD

LES polytechniciens qui révisent les chemins de fer expliquent la crise du rail par l'absence de prise par la technique sur l'économie et ils expliquent les causes de cette crise par la concurrence « à ne joue pas son rôle normal » dans l'économie ferroviaire.

L'absurdité de telles affirmations éclate aux yeux d'un élève, d'une classe enfantine.

En 1913, une locomotive coûtait environ 100.000 francs et un cheminot gagnait 1.800 francs par an. Aujourd'hui le prix de revient d'une locomotive a augmenté d'environ 1.000 fois alors que le salaire du cheminot n'a guère été multiplié plus de 200 fois. Pourtant les dirigeants affirment que la machine humaine est la cause du déficit actuel.

Notons également que la plupart des locomotives vapeur — exception faite des 141 R livrées par les Américains en 1944 — datent de plus de 40 ans, la « Pacific 231 » a date de 1910.

D'autre part, les effectifs du personnel de la SNCF sont considérablement réduits. La concentration des usagers qui se fait dans les gares de triage avant guerre se fait maintenant sur une quarantaine.

En affirmant donc que les salaires n'ont pas subi une augmentation proportionnelle aux autres dépenses des chemins de fer, nous n'avons rien qui ne soit maintenant prouvé par la logique.

Le problème de « l'économie en retard » dont nous accablent les officines de publicités des magnats du rail est loin d'être résolu dans le système actuel. Les gardo-maîtres de la C.G.T. ont vite fait d'estimer qu'un gouvernement « populaire » par une augmentation de salaire suffirait à résoudre le problème. Nous n'en arriverons qu'à un nouveau stade de l'évolution capitaliste qui reculera pour mieux sauter.

René GERIN

ancien rédacteur en chef du Barrage et dirigeant de la L.L.O.P.

SAMEDI 16 AVRIL. — La conquête du plaisir sexuel avec Ch.-Aug. Bonnier, 2, Es-ou, est France, libre de son corps ? par Louis Louvet.

SAMEDI 30 AVRIL. — La révolte contre l'impôt. Les commerçants ont-ils raison ? Les syndicalistes sont-ils logiques ? Seront convoqués des orateurs de toutes les organisations mises en cause, la conclusion du débat étant d'ores et déjà assurée par un anarchiste très au courant de la question. Les séances commencent à 21 heures précises.

ARGENTUILE. — Une section S.I.A. est en voie de formation dans cette région. Tous les amis solidaires de notre idéal s'y retrouveront. S'adresser à Georges ORNIÈRE, « Châlet des Coteaux », Franconville (Seine-et-Oise).

MAISON-ALFORT. — Au « Cercle d'Etudes sociales Elzé-Reclet », rue Jean-Jacques, Paul RASSINIER signera ses livres et traitera de « LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE », le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 21 heures précises.

ABONNEMENT AU « MONDE LIBERTAIRE » : 12 numéros : 250 fr.

NOM (1) : Prénoms : Adresse : A expédier à : VINCEY, 170, rue du Temple — PARIS

(1) Le nom en majuscules. C. C. P. PARIS 10.569.77

# 3 GRANDS BRIGANDS

(Suite de la première page.)

Le monde et ses ruines. Le monde et ses survivants.

entre une plaisanterie amicale et un propos ogre-doux, l'odieux marchandage commence... Les trois chefs de bande (minimum cinq millions de soldats (Churchill) dit-il, taillent, découpent, se distribuent, se donnent et se reprennent un lambeau de territoire par-ci, un morceau de nation par-là, s'accordent une zone « d'influence » de-ci, une situation « privilégiée » de-là.

A la Russie, le morceau de la Pologne déjà conquis, à la Pologne, pour la dédommager, un morceau de l'Allemagne. Et Staline, pour le décider à déclarer la guerre au Japon, le sud de Sakhaline et les Kouriles, à la Chine de Tchong Kai Chek, alors protégé de Staline, Hong-Kong (« mais que va dire Churchill ? » (Roosevelt dixit), à nous, sous « tutelle », l'Indochine et la Corée aux Français le « petit biscuit », une zone d'occupation en Allemagne.

Et voilà ! Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Que viendrait faire une telle sottise sentimentale dans ce concubinaire ? Car « les petites nations se figurent-elles que les grandes puissances ont versé leur sang pour les libérer ? » (Staline dixit).

Les grandes puissances ont fait « leur » guerre. Il s'agit maintenant de se partager équitablement les dépouilles des vaincus.

C'est-à-dire des peuples. En vérité, il manquait des personnages de marque sur les bancs des accusés du procès de Nuremberg !

M. F.

Henri BAGATSKOFF EST MORT

Henri Bagatskoff est mort le 26 février dans sa demeure du Coteau de Goulard, à Châteaude-Loir.

Figure obscure mais active, « Bagats » militait depuis plus de 50 ans dans le mouvement anarchiste. Dans la liste déjà longue des anarchistes de « l'époque héroïque », Bagatskoff tient une place importante — il convenait ici de rendre hommage aux cinquante années de vie active que notre camarade a données au mouvement anarchiste afin que ceux qui l'ont connu et les autres n'oublient pas ce combattant de la liberté dont la figure humaine et fraternelle restera toujours vivante.

Les anarchistes assurent sa vieille compagne de la part qu'ils prennent dans le malheur qui l'a douloureusement frappée.

# RÉUNIONS — CONFÉRENCES — SPECTACLES — ACTIVITÉS DIVERSES

LIBERTAIRE organise

LOUISE MICHEL organise

SALLE TRÉTAIGNE

CONFÉRENCE PUBLIQUE

POUJADE

LES PARLEMENTAIRES

LE CONTROLE FISCAL

CHATEAU-DU-LOIR

PARIS

SOLIDARITE

TOUT L'OCULISME DEVOILE

LE VIEUX TRAVAILLEUR

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

Le 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

LE 15 février 1871, la Fédération des bataillons de la Garde nationale nomme un Comité central qui, tout naturellement, vient s'installer place de la Corderie-du-Temple.

# UNE PAGE D'HISTOIRE

Voici deux textes qui datent du début de la guerre de 1870 qui mettent en opposition l'effroyable duplicité de Marx idéologue dominateur au cœur sec et les internationaux sur qui l'influence de Michel Bakounine est certaine.

## Marx et la guerre de 1870

Marx à Engels le 20 juillet 1870 :  
« Je l'envoie le « Réveil » ; tu y verras l'article du vieux Delescluze ; c'est du seul pur chauvinisme. La France est le seul pays de l'idée... (c'est-à-dire de l'idée qu'elle se fait d'elle-même). Les Français ont besoin d'être rossés... »

## L'Internationale et la guerre de 1870

Adresse de la Fédération parisienne de l'Internationale  
« Frères d'Allemagne, au nom de la paix, n'écoutez pas la voix stépendieuse ou servile qui cherche à vous tromper sur le véritable esprit de la France. Restez sourds aux provocations insensées, car la guerre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes comme peut le faire, sans compromettre sa dignité, un grand peuple fort et courageux. Nos divisions n'amèneraient des deux côtés du Rhin que le triomphe complet du despotisme. »

La guerre déclarée la Fédération lance un appel aux ouvriers du monde entier :  
« En présence de la guerre fratricide qui vient d'être déclarée pour satisfaire l'ambition de notre ennemi commun, de cette guerre horrible dans laquelle sont sacrifiés des milliers de nos frères, en présence de la misère et des larmes de la famille menaçante... nous proposons le nom de la fraternité des peuples, contre la guerre et ses auteurs et nous invitons tous les amis du travail et de la paix à assurer ainsi la liberté du monde. Vivez les peuples ! A bas les tyrans ! »

« La prépondérance sur le théâtre du monde du prolétariat allemand sur le prolétariat français serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon. »

K. Marx-Fr. Engels (Briefwechsel p. 339).

Marx à Engels le 10 septembre 1870 à propos du manifeste publié par « l'Internationale » :

« Ces individus qui ont supporté le bâillon pendant 20 ans et qui il y a six mois n'ont pu empêcher qu'il recût six millions de voix contre un million et demi... ces gens prétendent à présent parce que les victoires allemandes leur ont fait cadeau de la République, que les Allemands doivent quitter immédiatement le sol sacré de la France, sans quoi guerre à outrance... C'est la vieille infatuation. J'espère que ces gens reviendront au bon sens après les premières griseries passées, sans quoi il deviendrait diablement difficile de continuer avec eux les relations internationales. »

Engels à Marx le 30 juillet 1870 :

« Ma confiance en la force militaire croît chaque jour ; c'est nous qui avons gagné la première bataille sérieuse. Il serait absurde de faire de l'antibismarckisme notre seul principe directeur. Bismarck en ce moment comme, en 1866, travaillait pour nous, à sa façon. »

## LA GRANDE PEUR

Novembre 1871

(Suite de la première page)

le peuple, n'est pas lui-même à l'abri de tels romans sociaux. La lutte des hommes et des tendances pour la succession de Staline le prouve.

Si, au contraire, le choc final a lieu, il est inutile, je crois, d'épiloguer sur cette seconde hypothèse.

Ainsi se présente le monde en ce milieu de siècle. Par une étrange ironie du sort, au seuil de l'ère atomique, l'homme du XX<sup>e</sup> siècle sent remonter en lui la même terreur que dut ressentir son lointain aïeul de l'âge des cavernes lorsqu'il fit jaillir la première flamme.

Surmonter cette peur est une nécessité vitale pour l'humanité. Comment y parvenir ?

D'une part, en brisant les structures sociales qui écrasent l'homme et en créant une société à sa mesure.

D'autre part, en arrachant des mains d'apprentis sorciers indignes une science qui doit servir la vie et non la mort.

C'est à cette grande œuvre révolutionnaire que les anarchistes appellent tous les hommes de bonne volonté.

Maurice FAYOLLE.

(Suite de la première page)

l'homme ne s'appartient plus ; c'est une machine qui rentre de plus en plus dans le cadre de la cybernétique.

C'est admis par tous, ceux d'en bas comme ceux d'en haut, par ceux qui détiennent le pouvoir aujourd'hui comme par ceux qui aspirent à le tenir demain.

Et c'est notre fierté à nous, militants groupés dans la Fédération Anarchiste, de ne pas être d'accord et de dire : « Non ! »

En cela, nous sommes les fils spirituels des Communards. De cette Commune qui, malgré ses erreurs et ses fautes, reste l'exemple type de la révolte du peuple contre ce qui asservit et dégrade.

Notre journal « Le Monde Libertaire » se justifie dans la perspective de ce combat plus que jamais nécessaire.

Un combat que nous ne cessons de mener, malgré les ricaneurs des prétentieux imbéciles et les crimes des politiciens aux mains sanglantes.

Georges VINCEY.

## Qui paie l'impôt ?

Les impôts indirects sont les meilleurs, parce qu'ils permettent de prendre le dernier haillon sur le dos du peuple, et la dernière bouchée de pain de sa bouche, sans qu'il sache qu'il le frappe. Il se contente de se plaindre de la dureté du temps présent.

WILLIAM PITT.

Prenez garde que les contribuables exaspérés, écartant tout ce qui les divise, ne s'unissent un jour et constituent une masse dont la puissance sera invincible.

RAYMOND POINCARÉ.

Abolissons tous les impôts, sauf celui sur les valeurs foncières.

HENRY GEORGE.

DANS l'ensemble, les Français sont d'une ignorance étonnante en ce qui concerne la fiscalité. Cette ignorance est voulue, entretenue, par les agents supérieurs du Fisc, qui ont érigé l'hypocrisie fiscale en système, et qui la pratiquent, grâce notamment aux impôts indirects (et directs assimilés) qui s'abattent en cascade sur le dos des assurés.

L'exemple le plus typique de l'ignorance des Français en matière fiscale est celui du professeur Joseph Barthélémy qui, dans Le Temps du 16 mai 1939, déclara que, sur 42 millions de Français, 5 millions seulement payaient l'impôt. Il oublie tout simplement que 42 millions — la totalité de nos compatriotes — quels que fussent leur âge, leur condition, leurs ressources, payaient les impôts, sous les espèces indirectes.

Le gouvernement de Vichy fut si impressionné par sa « science fiscale » qu'il en fit son ministère des Finances.

—\*—

Bien mieux, ou bien pis ! Dans le numéro de décembre 1953 de la Revue socialiste (p. 525), Edmé Pinhas cite le cas du plus représentatif des patrons français qui, interrogé à Atlantic City (U.S.A.) par des Américains, leur a déclaré : « Une autre preuve de la façon dont les Français bénéficient d'un standard de vie satisfaisant... c'est qu'il ne paie pas d'impôts ».

La plupart des ouvriers français ne payent, en effet, pas d'impôts directs ; mais ils en payent leur part sur leurs achats

comme tous les Français, sous la forme d'impôts indirects (ou directs assimilés).

—\*—  
Prenez, en effet, le rapport de M. Baragot à l'Assemblée nationale sur le budget de 1954. Cet honorable parlementaire nous fait connaître les dépenses réelles (approximatives) au cours de cette année :

Budget général .. 3.810 milliards	annexe .. 300 »
Collectivités locales .. 550 »	Sécurité sociale .. 1.200 »
Total .. 5.860 »	

Au lieu des 3.810 milliards dont le gouvernement fait publiquement état, 5.860 milliards représentent 58,80 % du revenu national. Mais le revenu moyen des Français, par tête et par an, est de 237.000 frs. Et, en moyenne, les impôts, taxes et charges s'élevaient à 136.000 frs par tête et par an. Sur ce total, voici la répartition des impôts :

Directs .. 49.000 frs	Indirects .. 88.000 frs
Total .. 136.000 frs	

De ces chiffres, il résulte que chaque Français paie, selon ce qu'il achète, 88.000 frs en impôts indirects, sans s'en douter le plus souvent.

Et c'est ce que veut le Fisc, de plus en plus dévorant, et que nous devons démasquer ; car, ainsi que le dit Adam Smith : « La taxe que chaque individu est tenu de payer doit être certaine et non arbitraire. L'époque de mode de paiement, la quantité à payer doivent être claires et évidentes pour le contribuable et pour toute autre personne... Chaque impôt doit être organisé de manière à enlever à la bourse du citoyen aussi peu que possible au-delà de ce qu'il rapporte au trésor public. »

C'est loin d'être le cas de nos jours...  
A. DAUDE-BANCEL.

Il ne suffit pas de critiquer ce qui est mauvais dans notre régime fiscal. Il faut indiquer la véritable réforme fiscale (v. en exergue le slogan d'Henry George). Pour l'exposé de la doctrine géorgiste, lire Terre et Liberté, le quatrième spécimen contre 30 frs en timbres-poste, à Daude-Bancel, Mesnil-Ennard (Sne-Inf.).

## Sous les plis du drapeau rouge de la Commune

# ÉCOLE LAÏQUE ET ÉDUCATION NOUVELLE

MÉFIONS-NOUS des politiques et des politiciens qui présentent les événements en succession de tagues infernales et d'interventions prosaïques. Méfions-nous des doctrinaires qui soumettent l'histoire à des lots dont ils possèdent seuls les formules invariables.

La Commune de Paris ne fut pas l'effet de causes purement économiques. Elle ne fut pas non plus un simple accident que rien n'avait annoncé, que rien ne suivit.

Sans doute les événements de mars 1871 apparaissent-ils à l'historien comme des séquences de la guerre et de la défaite, de la misère, du chômage.

par Roger HAGNAUER

## Le « Monde Libertaire » est en vente :

- III<sup>e</sup> arr. - Métro République, côté rue du Temple.
- IV<sup>e</sup> arr. - A Contre-courant, 11, rue de Sévigné.
- V<sup>e</sup> arr. - Librairie - Journaux, 10, rue Monge.
- VI<sup>e</sup> arr. - Librairie Verlainne, 39, rue Descartes.
- VI<sup>e</sup> arr. - Rikosse face
- VII<sup>e</sup> arr. - Gare Saint-Lazare, cour de Rome, près épicerie Terminus.
- X<sup>e</sup> arr. - C. N. T., 21, rue Sainte-Marthe.
- XI<sup>e</sup> arr. - Librairie Economique et Syndicale, 186, av. du Maine.
- XII<sup>e</sup> arr. - Kiosque boulevard Barbes, place Château-Rouge ; Librairie du Château des Brouillards, 53 bis, rue Lamarck.
- XVII<sup>e</sup> arr. - Au kiosque Marx-Dormoy.
- XVIII<sup>e</sup> arr. - Orlans (Alger) ; dans la plupart des kiosques.
- ALGER : Paris 77, rue Michelet ; Librairie Leblouis, 24, place Hoche ; Moutet, 72, rue Sadi-Carnot ; Librairie Tabuteau, 109, rue de Lyon ; Belierbi, 115, rue de Lyon ; Zévrouski, 132, rue de Lyon.

La rédaction du journal « Le Monde Libertaire » recommande, pour faciliter le travail de correspondance d'envoyer tout courrier : Administration - Trésorerie : VINCEY, 170, rue du Temple, Paris (10<sup>e</sup>). Rédaction du journal : JOYEUX, 53 bis, rue Lamarck, Paris-18<sup>e</sup>. Communiqués Annonces : R. FRANÇOIS, 52, rue des Abbesses, Paris (18<sup>e</sup>).

Dans le prochain numéro : la corbeille aux idées par Ch.-Aug. BONTEMPS

## Le problème de la Commune

Le problème de la Commune est un problème de la classe ouvrière parisienne, et non un problème de la bourgeoisie libérale. La dernière tentative du jacobinisme républicain authentique. Aux deux tournants, une action ouvrière nettement caractérisée. Mais en 1848, la classe ouvrière parisienne, seule, avait appris à se battre, avant d'avoir connu une organisation solide. En 1871, la classe ouvrière parisienne plus consciente de son rôle, mais mêlée à une foule hétéroclite, ne pouvant imposer ses représentants au sommet, ne put payer d'exemple dans les ultimes combats. Sans doute une crise rapide et brutale comme la Commune était plus favorable au « Jacobinisme » qu'à l'organisation ouvrière. Ce n'est pas dans l'entreprise insurrectionnelle et militaire qu'il faut chercher les tendances profondes des hommes de la Commune. Plutôt dans les tentatives de changements durables et de bouleversements des institutions. Les initiatives et les projets dans le domaine de l'enseignement peuvent nous servir de tests et d'éléments d'un jugement. On s'étonnera que les Communards aient eu le temps de penser aux écoles. Ce qui est étonnant, c'est que les historiens de l'Enseignement nous promettent de Guizot à Victor Duruy et à Jules Ferry (1) et omettent les manifestations populaires qui ont non seulement précédé les lois laïques de plus de vingt ans, mais lancé des idées que nous débattons encore aujourd'hui. On a parlé de l'Enseignement — et particulièrement de la formation professionnelle — dans les Congrès de l'Internationale tenus avant

UN beau dimanche ensoleillé, le 22 janvier 1905, au coin du boulevard de la Villette et de la rue de Sambre-et-Meuse, en face l'emplacement de l'ancienne barricade Républicaine de la Commune — j'ai vu passer l'enterrement de Louise Michel. Ce fut une de ces manifestations populaires et révolutionnaires qui marquent dans l'existence.

« La bonne Louise », la grande sœur des parvains, comme l'appelaient Rochefort, la « Vierge rouge », comme devait la baptiser la postérité, s'était éteinte le 19 janvier, épuisée et frappée de congestion pulmonaire, à la suite d'une ultime tournée de propagande. On avait ramené son pauvre corps squelettique de Marseille à Paris afin qu'il repose, selon son désir, auprès de sa mère, de Marie et Théophile Ferré. Le cortège funèbre, parti de la gare de Lyon dans la matinée, ne devait parvenir au cimetière de Levallois-Perret, qu'à cinq heures du soir. Sur les boulevards extérieurs flottaient drapeaux rouges et noirs, fraternellement mêlés. Un serpent révolutionnaire immense se déroulait entre deux rangées de curieux sympathisants et fœcullis parmi lesquels se trouvaient les socialistes — nationalistes, amis de Rochefort qui, exclus du cortège, avaient annoncé par une affiche double-columbière qu'ils se confondraient « dans la foule anonyme ».

En tête de l'enterrement, derrière un pauvre cortège de septième classe, il y avait Sébastien Faure, Malato, Ernest Girault, Célestine, Legendris et Camélinat, qui devaient prononcer des discours devant la fosse où l'interpède Louise allait enfin reposer. Près d'eux, au tour

de pas un écrivain de talent pour comprendre que l'existence d'une Louise Michel est le plus beau, le plus attachant des romans vécus, tout en étant de l'histoire authentique !

QUEL péripète émouvant, de mal 1830, quand Louise naît dans le petit village de Vroncourt (Haute-Marne) à sa fin à l'aurore de notre siècle, en revenant d'Algérie avec, entre temps l'apostolat pédagogique et social dans la capitale, la déportation à La Nouvelle-Calédonie et l'action auprès des Canaques, les ardues campagnes après l'annistie, les mariages, les procès, les emprisonnements, l'exil à Londres, les tournées de conférences ponctuées d'injures, de coups de pierre et de coups de revolver. Naturellement il y faudrait joindre, à mesure, tous les traits d'infinie bonté qui se mélaient chez Louise à son ardent esprit de révolte. Car elle fut toujours la Providence des réfugiés et des malheureux qu'elle adorait, se dépouillant de ses vêtements, n'ayant rien à elle, instruisant, soignant, consolant, soulageant les infortunes, intervenant auprès de ses amis investis de mandats électifs. Elle adorait aussi les bêtes et Malato a raconté son entrée dans le misérable logement de l'exilée à Londres.

Une chienne l'aborda ensuivante et un chat ronronnait sur le lit. En fait, Louise eut

elle déclarait à ce propos : « Nous combattons tous un ennemi commun ; pour ma part, je ne me soucie guère de questions particulières, me rangeant, je le répète, avec tous les groupes qui, atteints, soit par la pioche, soit par la mine, soit par le feu, s'efforcent de détruire la vieille société. »

Admirable formule de tolérance et d'action que l'extrême et formidable complexité de la tâche suffirait à justifier et qui, sans nier la nécessité d'un constant approfondissement théorique, souligne la vanité de toute recherche ou soute-nance de suprématie d'une forme d'action sur une autre. Dès 1869, on décèle chez Louise Michel cet état d'esprit qui fut chez elle une constante puisque dans la circulaire de fondation d'un groupement en faveur des ouvrières, elle place en tête des formules à l'emportepied destinées à en étayer l'action : « Aucune question théorique ». Comme on comprend la sympathie particulière que Louise Michel a témoigné aux blanquistes chez lesquels le combat se mariait à l'Électicisme social ! Comme on s'explique le rare privilège qu'eut Louise Michel d'être le trait d'union des « frères ennemis », de briser les barrières séparant les tendances rivales ! Ne demeura-t-elle pas jusqu'au bout l'amie de Rochefort, malgré ses déviations et ses palinodes, comme elle resta l'amie de Clemenceau ? Et quand elle magnifiait les hommes de la Commune qu'elle avait bien connus, elle les réunissait tous en un pieux souvenir qu'elle qualifiait de leur position. Eux aussi bien que Varlin, Verdure aussi bien que Lis-sagaray et Vallés. Ses liens

de l'amitié solides avec Edouard Vaillant perdurèrent à la scission des blanquistes. Elle eut certes un faible pour Théophile Ferré, fusillé au poteau de Satory, mais on sait qu'elle était attachée à ce révolutionnaire — s'inspirant comme Raoul Rigault de la Commune de 1793 dans la Commune de 1871 — par autre chose que la fraternité d'armes.

C'est le drapeau rouge de la Commune qui recouvrait le cercueil où Louise Michel était couchée dans son inséparable robe noire l'identifiant au sombre drapeau de l'anarchisme. Cette ultime union des deux couleurs de l'espérance révolutionnaire prenait et prenait toute sa signification symbolique. Puisse les organisations ouvrières et les groupements se réclamant du prolétariat, demeurés libres, s'en inspirer dans leur action !

## Louise Michel

par Maurice DOMMANGET

un moment jusqu'à six ou sept chats, et l'on pourrait parler de sa « kyrielle de chats », comme de la « kyrielle de chiens » de Léon Cladel ! C'est surtout pendant la Commune et, après la se-

## Lettre inédite d'Edouard Vaillant à Louise Michel après la tentative d'assassinat de Lucas

Paris, le 24 janvier 1888.

Chère citoyenne et amie,

C'est avec une véritable joie que j'apprends ce matin que vous êtes à Paris hors de danger et relativement bien quand je vous croyais à Havre et craignais que vous ne fussiez dangereusement atteinte. J'espère que les bonnes nouvelles qui me sont données ce matin non seulement vont se confirmer mais s'améliorer de telle sorte que je pourrai vous voir ou plus tôt remis, bien portante et sans crainte d'ajouter à la fatigue de tant de visites. En attendant que je puisse vous dire combien, ainsi que tous les amis, je suis heureux de vous savoir saine et plus de mal de content de cette brutale réactionnaire, je dois vous féliciter cordialement d'un courage, d'une attitude si digne de vous et qui impose le respect même à nos ennemis.

Soignez-vous bien pour guérir ou plus tôt votre blessure et recevez, chère citoyenne et amie, pour les miens et moi nos vœux de prompt rétablissement avec mes bien sincères et cordiales amitiés.

Ed. VAILLANT.

(Communication de Dommanget qui prépare une biographie d'Edouard Vaillant.)

de l'amitié solides avec Edouard Vaillant perdurèrent à la scission des blanquistes. Elle eut certes un faible pour Théophile Ferré, fusillé au poteau de Satory, mais on sait qu'elle était attachée à ce révolutionnaire — s'inspirant comme Raoul Rigault de la Commune de 1793 dans la Commune de 1871 — par autre chose que la fraternité d'armes.

C'est le drapeau rouge de la Commune qui recouvrait le cercueil où Louise Michel était couchée dans son inséparable robe noire l'identifiant au sombre drapeau de l'anarchisme. Cette ultime union des deux couleurs de l'espérance révolutionnaire prenait et prenait toute sa signification symbolique. Puisse les organisations ouvrières et les groupements se réclamant du prolétariat, demeurés libres, s'en inspirer dans leur action !

de l'amitié solides avec Edouard Vaillant perdurèrent à la scission des blanquistes. Elle eut certes un faible pour Théophile Ferré, fusillé au poteau de Satory, mais on sait qu'elle était attachée à ce révolutionnaire — s'inspirant comme Raoul Rigault de la Commune de 1793 dans la Commune de 1871 — par autre chose que la fraternité d'armes.

- ### Ouvrages essentiels sur Louise Michel
- IRMA BOYER, La Vierge Rouge Louise Michel, Paris, A. Delpeuch, 1927, in-8° couronne IX-247 p.
  - ERNEST GIRAULT, La Bonne Louise, Psychologie de Louise Michel, Paris, Bibl. des Auteurs modernes, 1906, in-16, 222 p.
  - MARGARET GOLDSMITH, Cinq femmes contre le Monde, Paris, NRF, in-12, 204 p.
  - ANDRÉ LORULOT, Louise Michel, La « Vierge rouge », Herblay, L'Idée Libre, in-16, 64 p.
  - FRANÇOISE MOSER, Louise Michel, Paris, J. Vigneau, 1947, in-12, 242 p.
  - FERNAND PLANCHÉ, La vie ardente et intrépide de Louise Michel, Paris, Chez l'auteur, 1946, in-12, 240 pages.
  - ANNE-LÉO ZEVAS, Louise Michel, Paris, Bédarride, 1936, in-12, 38 p.

# Gustave COURBET

## le peintre d'Ornans



ou leur parti qu'un plus sûr moyen d'entrer dans les salons et de résister à la bourgeoisie qu'ils croient effrayer, s'amusé à leur jeter en pâture.

Courbet fut un de ces hommes de la Commune, de ces hommes qui échouèrent précisément parce qu'ils furent des hommes, avec tout ce que cela comporte de franchise, d'engagement sans retour, d'absence de calcul mercantile.

Courbet fut aussi franc dans ses œuvres qu'il le fut dans son action sociale.

Bousculant les règles d'un académisme desséché et desséché, il peignit ce qui pour lui était la vie, ce qui avait le plus d'importance. Cependant, et c'est ici qu'il rejoint les grands maîtres, jamais Courbet ne sacrifia ses préoccupations picturales à l'objet qu'il représentait.

Il n'a pas peint des paysans seulement pour les montrer, pour rappeler aux esthètes essouffis de son époque qu'ils existaient, mais, par ses démarches, il a retrouvé à travers eux la tradition des grands, établissant à son profit le compromis entre l'objet-prétexte et le choix d'une expression et d'une esthétique personnelles.

Certes, il a habillé la charpente de son œuvre, mais la charpente n'en est pas moins présente, extrêmement solide.

Dans toutes ses toiles, nous retrouvons la même unité, la même logique. Que ce soit dans l'« Enterrement à Ornans », ou la « Révolte des chevreaux », toile pourtant postérieure de date, le principe est le même, la ligne demeure la même.

Il semble que Courbet fut un peintre puissant, sinon complet, un esprit droit, une « forte nature », et que par ses audaces, son culot pictural, il eût ouvert de nombreuses voies que les artistes qui vinrent après lui ne surent pas toujours suivre avec profit. Courbet fut aussi et surtout un homme, et c'est un point sur lequel on ne saurait trop insister, tant l'espèce est en voie de disparition.

Franck LECOQ.

# Eugène POTTIER

## Poète révolutionnaire

TRISTE destin que celui de Pottier que le dédain de la gloire, comme la gloire, ont également trahi :

De son vivant poète méconnu il lui fallut attendre la vieillesse pour s'entendre vanter par des hommes comme Gustave Nadaud, Henri Rochefort et Jules Vallès.

De nos jours poète trop connu dont les compléments de l'Internationale (revus et corrigés) sont brouillés par les descendants des Versaillais.

Mais qui se penche plus loin sur l'œuvre du poète ? Qui se désaltère encore aux grands cris de vie, d'amour et de révolte qui éclatent à chacun de ses vers, comme des gerbes de lumière ?

Il appartient à cette race de poètes militants qui, traqués, pourchassés, au hasard d'une vie aventureuse, ne cessent d'être, poussés par un impérieux besoin. Sur la table d'exil, sur la borne du chemin par lequel il fuit la répression, sur ses genoux qui lui servent d'écrivoirs dans l'anéantissement de la Commune l'œuvre de Pottier se poursuit.

Non, Pottier avait l'amour de la poésie pour avoir pu la prostituer, et il ne la pas plus asservie à son militantisme qu'à la poésie.

A qui en pourrait douter il nous suffirait de glaner parmi tant de poèmes, des vers coulés au moule ; la chute du sonnet

Abondance :

Rit de quelle voix !  
La lutte a déparé la rue  
Et défilé les bataillons ;  
L'Égalité mit sa charrie  
Pour fouiller au cœur des sillons.  
Ce fut une hécatombe immense ;  
Mais partout où le sang coula  
Nous voyons germer la semence...  
La Commune a passé par là !

Et encore :

Ici fut l'abattoir, le charnier !  
[Les victimes  
Roulèrent de ce mur d'angle à la  
Léonidienne en bas,  
Les bouchers tassèrent là tous nos  
Morts anonymes  
Sans prévoir l'anonyme que l'on  
L'enterra pas.  
Pendant quinze ans, fidèle  
L'camarade  
Déposa sa couronne au champ  
Des massacres  
Qu'on élève une barricade  
Pour monument aux Fédérés !

Maurice LAISANT.

taient l'acanthe en liberté, hante encore ces lieux, dans les ruelles caillouteuses qui enserrant le côté, flotte le souvenir d'André Gill, le dessinateur de la Commune, et celui du doux poète J.-B. Clément qui pendant la grande tourmente sociale fut le maître de la Colline insurgée. Trois moulins permettaient alors aux jupons des lorettes de voltiger aimant. Le vieux moulin est toujours le symbole de la joie.

Le Groupe Louise Michel veille à ce qu'il reste également le symbole de la lutte qui, il y a plus de quatre-vingts ans, ensanglantait ses talus — et c'est pourquoi chaque année, à l'approche du printemps, il organise la fête traditionnelle qui rassemble tout ce que Paris compte d'esprits libres qui relient le passé à l'avenir.

Sous les grandes ailes immobiles, l'escalier rustique du Moulin retrouve toute l'exubérance d'une jeunesse saine se mêlant aux écrivains amis, aux journalistes, aux vieux militants. La salle est toujours très rapidement comble...

Dans les coulisses bourdonnantes, les artistes nos amis s'informent du succès du « Monde libéral », notre journal ; on parle théâtre, cinéma, anarchie dans un élan de fraternité qui relie ensemble les prolétaires qui ont organisé ce polo et qui en assurèrent la bonne marche, les artistes qui prêtent



avec le groupe

LOUISE MICHEL

Solidement installé sur les pentes de la Butte qui, le 18 mars 1871, vit la victoire des Fédérés, le Groupe libéral Louise Michel organise chaque année son gala artistique sous l'air du « Blute-Fin », à l'ombre du Moulin où mourut pour la liberté de Montmartre, le meunier Debroy.

Le cadre est pittoresque, unique. La souveraineté des bucoliques paysages à la Watteau où les chèvres montmartroises brou-

# le monde

## inertain

### des Lettres et des Arts

## LA PRESSE PENDANT LA COMMUNE

Le peuple gronde, les hommes de l'Internationale s'agitent dans l'arrière-salle des cabarets des faubourgs. Les blanquistes rédigent des proclamations. Michélet rêve d'une humanité où les hommes se sentiraient gagnés par la douceur de l'oiseau. Les avocats qui dans les premières années de l'Empire ont conduit une opposition parlementaire timorée redressent la tête. L'Empire croule... Le capitalisme alors à sa naissance s'inquiète. Il faut rétablir « les libertés nécessaires ».

Le 11 mai 1868, la loi sur la presse est promulguée, et c'est aussitôt un pulvérisement de feuilles qui se réclament du socialisme et qui exigent des réformes ! La presse de la Commune est née... Deux ans avant l'Empire et avec elle est née la presse populaire.

On fait remonter l'origine de la presse à la Gazette, créée en 1631 par Renaudot, on fait le premier quotidien (le journal de Paris) fut lancé à la veille de la Révolution et la presse moderne fut fondée par les pétitions à l'avènement du système industriel, sous la monarchie de juillet et le second Empire. Cette presse d'ailleurs est politique. Gouvernementale ou d'opposition libérale, voire sociale, elle reflète l'espoir ou l'inquiétude des hommes devant le phénomène économique nouveau. Elle trouve ses ressources parmi les initiateurs de cette économie, qu'ils soient enthousiastes ou effrayés par les perspectives que l'industrialisation ouvre à l'humanité. Les rares journaux qui paraissent alors, dont le but est la défense d'une classe naissante, la classe ouvrière, et dont les ressources sont exclusivement tirées de l'entraide des travailleurs, ont une existence éphémère.

L'essor de la presse ouvrière, de la presse populaire, de la presse « un sou », date du décret du 11 mai 1868 ! Tout de suite elle s'inscrit en dehors des jeux parlementaires, et les parlementaires de l'opposition à l'Empire la regardent avec méfiance. En novembre 1867, Jules Fabre, député, avait dit aux hommes de l'Internationale : « C'est vous, messieurs les ouvriers, qui seuls avez fait l'Empire, à vous de le renverser, seuls ! »

Effrayé par la multiplicité et par la violence des journaux, l'Empire poursuit, condamne, interdit... Des feuilles disparaissent qui représentaient aussi d'autres titres, avec les mêmes hommes défendant les mêmes idées. La guerre qui alors éclate, la défaite, la chute de l'Empire, la proclamation de la République atténuent la violence de la presse ouvrière. Sous l'influence des blanquistes, que la Révolution elle-même a secoués par l'ivresse patriotique.

Dans « La Patrie en danger », Blaquie demande « la constitution d'une grande armée de défense et l'organisation de la population en soldats-terrassiers ».

La capitulation de Paris amène une recrudescence de violence de la presse. Exaspérés par les privations, ulcérés par la défaite, la ville gronde. Thiers a alors recours aux méthodes chères à l'Empire. Le 11 mars, six journaux sont supprimés... Le 18 mars, la Commune triomphe... quatre seulement repaîtront, suivis bientôt d'une multitude d'autres. Ce sont « Le Mot d'ordre » de Rochefort, « Le Père Duchesne » d'Eugène Vermersch, « Le Vengeur » de Félix Pyat et « Le Cri du Peuple » de Jules Vallès qui s'ajoutent le lendemain Pierre Denis. De mars au début de mai on en comptera plus de soixante.

En fait, le gouvernement de la Commune, comme tout gouvernement, montre peu de sympathie pour la presse d'opposition qui très rapidement disparaît. Le Comité de Salut public prit un arrêté dont un article, entre autres, précise : « Les attaques contre la République et la Commune seront déferées à la cour martiale ».

Des journaux furent supprimés, ce qui motiva une protestation énergique de Jules Vallès. Dans le numéro du 22 mars du « Cri du Peuple » il écrivait :

« Le Cri du Peuple » a vu avec regret la suppression de deux journaux, bien que ces journaux fussent le « Figaro » et le « Gaulois ».

Au-dessus de toutes les nécessités, quelles qu'elles soient, il y a la liberté.

Le journal le plus lu est incontestablement le « Père Duchesne », adversaire farouche de la minorité de la Commune, le « Cri du Peuple », quotidien à « un sou », tire à 80.000 exemplaires. Le « Vengeur », qu'on peut considérer comme l'apôtre du Comité central, publie les articles des blanquistes.

La presse de la Commune fut violemment anticléricale, comme en témoigne la reproduction par

Le drapeau noir arboré de ses plis les mutilés et les proscrits : liés à la hampe, ils criaient jusqu'à la mort. Quelques furieux front dominant des coups de baïonnettes dans les voiles, mais parce que six voiles (!) sont crevés, le temple n'est pas vaincu.

La sombre banière cloque toujours au sommet du grand mât et les nuages rouges passent sur l'horizon.

« LE DRAPEAU »

La Rédaction — Le 19 mars 1871.



par Maurice JOYEUX

pour la presse d'opposition qui très rapidement disparaît. Le Comité de Salut public prit un arrêté dont un article, entre autres, précise : « Les attaques contre la République et la Commune seront déferées à la cour martiale ».

Des journaux furent supprimés, ce qui motiva une protestation énergique de Jules Vallès. Dans le numéro du 22 mars du « Cri du Peuple » il écrivait :

« Le Cri du Peuple » a vu avec regret la suppression de deux journaux, bien que ces journaux fussent le « Figaro » et le « Gaulois ».

Au-dessus de toutes les nécessités, quelles qu'elles soient, il y a la liberté.

Le journal le plus lu est incontestablement le « Père Duchesne », adversaire farouche de la minorité de la Commune, le « Cri du Peuple », quotidien à « un sou », tire à 80.000 exemplaires. Le « Vengeur », qu'on peut considérer comme l'apôtre du Comité central, publie les articles des blanquistes.

La presse de la Commune fut violemment anticléricale, comme en témoigne la reproduction par



## LE MUSÉE DU SOIR

Sous le titre général Musée du Soir, plusieurs feuillets d'expression prolétarienne viennent de fusionner (entre autres, les sympathiques cahiers des mineurs du Pas-de-Calais ; Par le livre et Par la Plume, qui avaient dû cesser leur parution). Dans son numéro 3, Le Musée du Soir se signale tout particulièrement à notre attention en publiant le début des « Mémoires de Pierre Monatte ». Mais oui, tout simplement ! Monatte, pour cette fois-ci, nous raconte comment il est venu au socialisme : par la lecture des « Misérables » de Victor Hugo. On imagine aisément l'intérêt de ces souvenirs de Pierre Monatte, théoricien et apôtre du syndicalisme révolutionnaire, disciple et continuateur de Fernand Pelloutier, ami de

la revue La Révolution prolétarienne, et qui est âgé actuellement de 74 ans. Au même numéro : « La vocation de l'écrivain paysan », par Michel Maurette ; « La mort d'un chéne », par Francis André ; des poèmes et des articles de Lanoizéac, Constant Malva, Jules Mouglin, le mineur Cornik et Hector Clara.

Le Musée du Soir est la seule publication actuellement consacrée à la littérature ouvrière. Malheureusement rattachés, les abonnements sont à verser à F. Teulé, 1 bis rue E. Gibert à Paris, c.c.p. 6000386, 220 francs pour un an. Pour la Belgique : H. Clara, 11, rue Staline à Ressaix, c.c.p. 3211.79, 30 francs belges pour un an. Parution mensuelle.

M. R.

## Dans le prochain numéro :

### Roger RIFFARD

Le directeur-gérant :

M. FAYOLLE

LA PRESSE DE FRANCE, 123, rue Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

# Jules VALLÈS

## le Réfractaire

Mon nom restera affiché dans l'atelier des guerres sociales comme celui d'un ouvrier qui ne fut pas fainéant.

Jules VALLÈS (L'Insurgé).

DANS nos milieux, Jules Vallès n'est évidemment pas un inconnu. Mais si l'on prend l'Histoire illustrée de la « Littérature française » de MM. Abry, Audic et Crouzet, ouvrage scolaire à destination des études secondaires, on s'apercevra avec stupeur que Vallès n'est même pas cité dans ce copieux ouvrage. La stupeur se changera en consternation si l'on poursuit ses recherches dans d'autres manuels de littérature. Vallès y figure rarement et s'il est cité, ce n'est que comme écrivain de vingtème catégorie.

Il est vrai que d'autres écrivains non-conformistes partagent le sort de Vallès. Octave Mirbeau, lorsqu'il en consent à s'apercevoir de son existence, n'est guère que l'auteur des « Affaires sous les affaires ». Quant à Dorian, à force de passer sous silence, on avait presque fini par le faire oublier. Mais voici qu'un éditeur parle aujourd'hui de rééditer Le Voleur, ce chef-d'œuvre de la littérature libérale où l'auteur ne ménage personne, pas même les marchistes.

Ce manque de culture de la plupart de nos (1) journalistes (car la culture, c'est autre chose que ce qu'enseignent les manuels scolaires), leur fait prendre, par exemple Viperé au point de Hervé Bazin pour un livre d'une nouveauté monstrueuse alors que Vallès a publié un livre pour la moins aussi violent, et sur le même thème de la haine d'un fils contre sa mère, soixante-dix ans plus tôt (2). Ce n'est pas après Bazin que j'en ai. Son propre livre est excellent et d'ailleurs vu sous un autre angle. Mais je proteste contre le parti pris que subit Vallès parce qu'il n'est sans doute pas l'effet du hasard.

Personnellement, je tiens Vallès comme un de mes maîtres. Sa trilogie de « Jacques Vingtras », L'Enfant, le Bachelier, l'Insurgé,

est une œuvre forte, un des modèles de cette littérature confessionnelle à support autobiographique illustrée, plus près de nous, par Céline et Miller.

Certains esprits chagrins disaient à propos de Julien Blanc (lui aussi de la lignée de Vallès) qu'il n'avait plus rien dire lorsqu'il est mort. De là à conclure que ce n'était pas un écrivain, il n'y a qu'un pas. Julien Blanc a écrit sous le titre général de « Seule la vie » une suite de livres confessionnels boulevartiers, mais ça ne fait rien. Il faut, à ces messieurs, de l'imagination. A ces dames aussi, puisqu'elles ont couronné cette année « La Machine humaine » de M. Véraid.

Ce propos tenu au sujet de Julien Blanc, je l'ai aussi souvent entendu à propos de Jules Vallès.

Si Vallès n'avait publié que la suite de « Jacques Vingtras », je considérerais que c'est une œuvre bien suffoquée pour avoir l'une des toutes premières places dans ma bibliothèque. Aux amateurs « d'imagination », je signalerai que Vallès a publié deux romans-feuilletons : Un gentilhomme (1869) et La Domptresse (1881). Je laisserai de côté l'énorme production journalistique de Vallès et rappellerai quelques livres documentaires de Vallès ou la fantaisie se mêle à la hargne, l'insolite au quotidien, le réalisme au merveilleux : Les Réfractaires (1886), La Rue (1866), La Rue à Londres (1884), Le Tableau de Paris. Ces livres ont, eux aussi, une postérité nombreuse. N'est-ce pas, Jean-Paul Clément ?

(1) Je veux dire : « de leurs journalistes ».

(2) On a, par contre, rapproché Viperé au point de Poil de Carotte de Jules Renard, ce livre que L. Daudet et Barrès n'hésitaient pas à appeler « Poil de Vallès ».

Michel RAGON.

# J.-B. CLÉMENT

## chantre et maire de la Butte

Un journal entier ne suffirait pas pour donner la liste de ceux qui furent libérés sur ordre de Clément.

Mais les bandits versaillais approchent de Montmartre...

Jean-Baptiste Clément n'est pas de ces dirigeants qui font les guerres ou les révolutions avec la peur des autres. Il court sur la barricade, jusqu'au bout, avec ses amis. On aurait aimé que, de l'autre côté, le salaud de Thiers en fit autant. Mais cet exécrable n'était qu'un homme politique. Il y avait mesure entre les Communistes et les Versaillais, elle était visible : d'un côté, des hommes, de l'autre, des valets.

Le 28 mai 1871, la dernière barricade tient encore rue de la Fontaine-au-Roi, dans le XI<sup>e</sup> et y a la Clément, Gambon, Ferré, Gèresme et Laccord. Clément part le dernier quand tout est fini.

La chance lui sourit, il peut se cacher chez un ami, puis s'exiler à Londres, il évite ainsi l'exécution capitale.

Le poète reprend alors sa plume, complètement au repos pendant ces tragiques événements. Sa lutte sociale continue. Ce n'est pas sans amertume qu'il songe au dernier complot de son Temps des cerises :

J'aimerais toujours le temps des cerises !

C'est de ce temps-là que je garde une plaie ouverte !...

Une plaie ouverte !...

Bernard SALMON.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean-Baptiste Clément. Le papier à en-tête de la mairie portait d'inscription suivante : « Département de la Seine. Ville de Paris, 18<sup>e</sup> arrondissement. Mairie de la Butte-Montmartre. »

Il est vrai que Clément ne devait rester que soixante-douze jours dans son poste. Il devait remplir ses fonctions avec tellement de conscience qu'il ne se couchait plus, dormant dans son bureau, accoudé à sa table de travail.

Il ne pense qu'aux pauvres gens, assure le ravitaillement, le logement, mais toujours avec bonté, même vis-à-vis de ses adversaires. Lui, qui a vécu en prison, ne veut y envoyer personne et fait remettre en liberté ceux que le commissaire arrête. Lorsque celui-ci lui annonce, par exemple, l'arrestation d'un propriétaire récalcitrant à la réquisition, Clément lui écrit : « Veuillez, citoyen, dire aux propriétaires qu'on nom de l'ordre et de la tranquillité publique, nous les engageons à se soumettre et à attendre patiemment de meilleurs jours. Le citoyen commissaire est prié de remettre en liberté le mari de la citoyenne ».

Il y eut aussi Clément à Montmartre, un seul, malgré les Clémentaux et autres bandouches, et ce fut le poète Jean